

Instruction arrêtée par le roi, concernant les rapports & la correspondance des commandans & intendans des provinces, commandans de divisions, officiers généraux divisionnaires, commandans de régimens, inspecteurs, directeurs ou officiers en résidence du corps-royal de l'artillerie & de celui du Génie, commissaires-ordonnateurs des divisions, commissaires des guerres, & généralement tous membres ou employés de l'administration militaire

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Instruction arrêtée par le roi, concernant les rapports & la correspondance des commandans & intendans des provinces, commandans de divisions, officiers généraux divisionnaires, commandans de régimens, inspecteurs, directeurs ou officiers en résidence du corps-royal de l'artillerie & de celui du Génie, commissaires-ordonnateurs des divisions, commissaires des guerres, & généralement tous membres ou employés de l'administration militaire : du 21 juin 1788 / [signé Louis, et le Comte de Brienne]

Auteur(s) : Louis XVI (1754-1793) roi de France

Autre(s) auteur(s) : Loménie de Brienne, Athanase-Louis-Marie de (1730-1794)
France

Autre(s) responsabilité(s) : Collignon, Jean-Baptiste (1734-1794) (Imprimeur)

Publication : A Metz : chez J.-B. Collignon, 1788

Description matérielle : 1 volume (8 pages) ; 16 cm

Note sur l'exemplaire : (BEM) Ouvrage relié dans un recueil factice

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Officiers

Sujet - Nom commun : Organisation des armées -- 18e siècle

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes royaux
Ouvrages avant 1800